

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Lavigne, Stéphane (1996) *Le cadastre de la France*. Paris, Presses Universitaires de France (Coll. « Que sais-je ? », no 3174), 126 p. (ISBN 2-13-047933-2)

par Francis Roy

Cahiers de géographie du Québec, vol. 41, n° 114, 1997, p. 479-480.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/022702ar>

DOI: 10.7202/022702ar

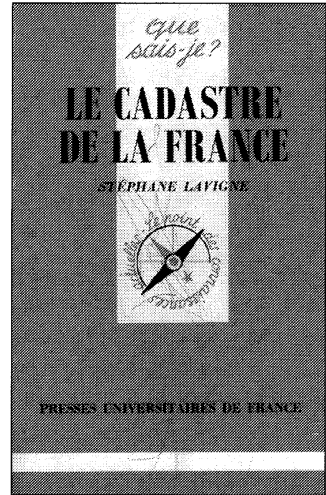
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LAVIGNE, Stéphane (1996) *Le cadastre de la France*. Paris, Presses universitaires de France (Coll. «Que sais-je?», n° 3174), 126 p. (ISBN 2-13-047933-2)



Le mot «cadastre» évoque chez plusieurs un plan d'arpentage qui représente le morcellement foncier. C'est là une conception très étroite du cadastre, qui ne retient que ses réalisations techniques. Le «Que sais-je?» de Lavigne propose une ouverture conceptuelle appréciable du cadastre, qui est beaucoup plus qu'un simple plan parcellaire car il constitue une institution à la base de la gestion de la propriété foncière et de l'organisation territoriale. Par définition, le cadastre est un vaste inventaire de la propriété foncière, dont la confection et l'utilisation visent des objectifs fiscaux, fonciers, juridiques et économiques. De plus, une telle institution est dynamique et évolutive, puisqu'elle doit rendre compte des rapports changeants entre une société et le territoire qu'elle occupe.

Cet ouvrage est avant tout intéressant parce que l'auteur y propose une analyse globale du cadastre, qu'il applique ensuite au cas français. Le sujet est divisé selon ses quatre missions fondamentales: 1) la mission technique, qui traite du plan cadastral et des méthodes utilisées pour sa confection; 2) la mission documentaire, touchant la conservation et l'accès aux documents écrits et graphiques, qui représentent une gigantesque source d'information fiscale, foncière et économique du territoire; 3) la mission juridique, qui concerne l'identification et la détermination physique des immeubles, de même que l'identification des propriétaires et de leurs droits, et des moyens pour faire la preuve de ces droits; 4) une mission fiscale, qui vise l'établissement d'une base géographique juste et équitable pour la répartition de l'impôt foncier entre les citoyens. Cette dernière mission constitue sans contredit le principal rôle du cadastre français.

La présentation de ces quatre missions en autant de chapitres distincts est, aussi logique soit-elle, hermétique pour le lecteur qui n'a pas de connaissance préalable du concept de «cadastre» et surtout de l'organisation territoriale en France. Bien que l'on retrouve un petit lexique à la fin du livre, celui-ci n'est pas assez complet pour couvrir l'ensemble du sujet traité et garder constamment l'intérêt du lecteur. Ainsi, le contenu du livre se révèle très spécialisé dans les domaines de la fiscalité foncière, de la détermination du droit de propriété, des institutions territoriales françaises et des techniques de production cartographique. On peut aussi déplorer l'absence d'illustrations représentant des extraits de plan cadastral, qui auraient certainement complété l'exposé. En revanche, l'introduction est captivante. L'auteur y traite des origines et de l'historique du cadastre, en marquant bien l'importance qu'ont toujours revêtu la possession du sol et ses modalités d'occupation dans la constitution des sociétés civiles. L'étude du cadastre permet de retracer, sur le territoire, les marques qui caractérisent de grandes périodes historiques, comme

celle débutant avec la Révolution française où tous les citoyens sont devenus égaux devant l'État (et donc devant l'impôt foncier) ou celle, plus contemporaine, où l'on cherche à adapter le cadastre aux besoins spécifiques de l'aménagement du territoire et de la gestion de l'information.

Finalement, il en ressort que le cadastre français est une institution qui vise avant tout les besoins de la taxation foncière. Mais d'un point de vue académique, c'est l'approche conceptuelle présentée par l'auteur qu'il faut surtout retenir. Il serait enrichissant de l'utiliser pour étudier le cadastre québécois et son actuel renouvellement, dans le but d'en établir les spécificités et de le comparer au cadastre français.

Francis Roy
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

REITEL, François (1996) *L'Allemagne. Espaces, économie et société*. Paris, Nathan (Coll. «fac géographie»), 384 p. (ISBN 2-09-190020-6)

Le dernier ouvrage de F. Reitel est un copieux travail de chercheur qui fait bien le point sur l'Allemagne de 1995. Ce travail très minutieux offre une mine d'informations toujours très précises sur: le cadre physique; la population; le fédéralisme; l'urbanisation; l'historique; l'Allemagne dans le monde; l'agriculture; l'industrie; le tertiaire; la culture; les entreprises; l'environnement; la société; la réunification; les 16 Länder (nous avons repris les titres des 13 chapitres du livre). L'auteur ne disparaît pas derrière la somme informative

qu'il nous livre, et s'il se permet des appréciations à l'issue de chacune de ses mises au point, il le fait avec beaucoup de mesure, sans jamais être dichotomique, comme l'illustre son traitement de la question controversée des nouveaux Länder.

Cette très appréciable contribution à la connaissance du fait allemand reste cependant une somme, au sens littéral, c'est-à-dire une addition de «fiches» (si l'on veut bien ne pas prendre péjorativement ce terme) qui forment autant de rubriques successives. Certaines de celles-ci sont intéressantes, voire inédites dans un manuel de géographie de la sorte (on citera les pages sur le fédéralisme, sur les communes, les théâtres, et les très nombreux encarts concernant les grands hommes de l'histoire du Gotha industriel allemand). Certes, c'est un travail de géographe: l'espace, premier élément du sous-titre du livre, constitue bien le socle de chaque élément d'analyse — et même de chaque firme, dont la carrière est retracée dans le

